



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
Direction des Finances, de la
Commande Publique,
des Affaires Juridiques et
Immobilières
DFCPAJI_AR2024_0053

**Délégation de signature et de fonction à
Madame Zaïra BELHIA**

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L. 2122-19 par lequel le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services et au directeur général adjoint des services et au directeur général et au directeur des services techniques, aux responsables de services communaux ;

Vu l'article R 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, conférant au Maire le pouvoir de déléguer à un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier d'état civil ;

Vu l'article R. 2122-8, conférant au Maire le pouvoir de donner, sous sa responsabilité et sa surveillance et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, sa signature à un ou plusieurs agents communaux ;

Vu l'arrêté de titularisation de Madame Zaïra BELHIA en date du 2 janvier 2024 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de donner délégations de signature à certains agents pour la bonne marche de l'administration ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Délégation de fonction et de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité à **Madame Zaïra BELHIA**, fonctionnaire titulaire, pour :

- La certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet et la légalisation des signatures ;

Article 2 - L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le Maire et par délégation
Fonction, prénom et nom du signataire

Article 3 - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Transmis au Procureur de la République ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 4 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - 4 AVR. 2024

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Signature et paraphe de l'agent délégataire :

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink and the initials 'Z.B.' written in blue ink.

Accusé réception en Préfecture le : - 4 AVR. 2024

Publié sur le site Internet le : - 4 AVR. 2024

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2024_053 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 04/04/2024

Objet : Arrêté de délégation à Madame Zaira BELHIA

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 04/04/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2024_0053 - Arr_t_ de d_l_gation _ Madame BELHIA.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240404-DAJI_AR2024_053-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/04/2024

